



UTILISATION D'HERBICIDES DANS LES PLANTATIONS DE MAIS

Une infestation de mauvaises herbes dans le maïs pendant les six premières semaines suivant la plantation aura des effets néfastes sur la pousse et causera une forte réduction en rendement. Cette période de six semaines est généralement suffisante pour permettre au maïs de se développer et limiter la pousse des mauvaises herbes. L'herbe qui offre la plus forte concurrence au maïs est *Cyperus rotundus* (herbes à oignons) qui peut être contrôlée de différentes façons.

1. Recommandations générales

Si le champ est habituellement infesté d'herbes grasses et de graminées, utiliser

Primagram 3 litres/60 gall. d'eau/arpent

Si seules les herbes grasses sont généralement présentes, utiliser

Atrazine 3 lb/60 gall. d'eau/arpent

Ces deux produits peuvent être utilisés aussi bien en culture pleine qu'en interlignes de canne. Ils doivent être appliqués préférentiellement en pré-émergence du maïs et des herbes. Toutefois, ils peuvent être utilisés quand le maïs a atteint 15 cm ou plus, mais leur efficacité en post-émergence des herbes est faible.

2. Contrôle de l'herbe à oignons

2.1 Culture pleine: 3 à 4 semaines avant le labour, appliquer en post-émergence de l'herbe

Roundup 1,25 litres/60 gall. d'eau/arpent

Pour réduire la concurrence de cette mauvaise herbe à la culture suivante le même traitement peut être appliqué 2 à 3 semaines avant la récolte du maïs lorsque ses feuilles, particulièrement celles du bas, sont desséchées.

2.2 En interlignes de canne: lorsque le maïs a atteint 50 à 60 cm, il faut épandre, sous son feuillage:

2,4-D sel aminé 2 lb e.a./60 gall. d'eau/arpent

en post-émergence de l'herbe.